

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 99 (1963)

Heft: 29

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MONTRÉUX

30 AOÛT 1963

XCI^e ANNÉE

NO 29

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Pour ceux qui
n'ont pas encore
fait leur
course annuelle

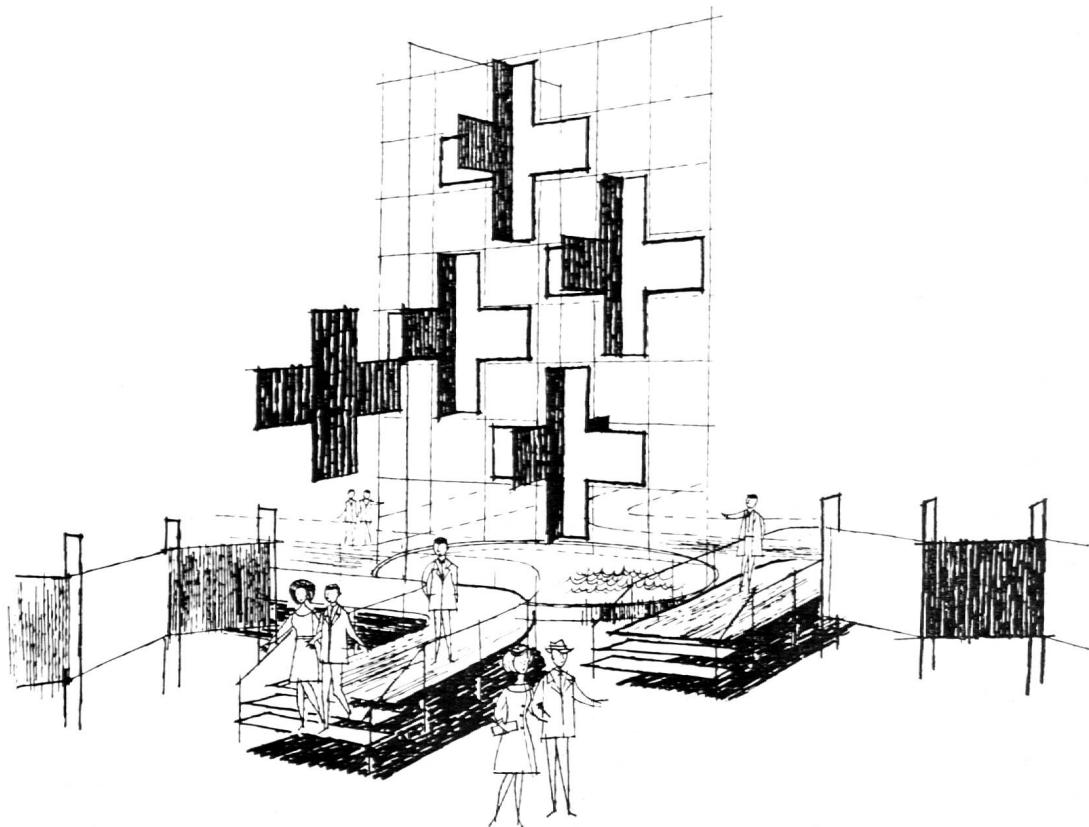
Exposition

Croix-Rouge

Genève

15 août-

15 septembre



Voir « Educateur » du 23 août et dépliant encarté dans ce numéro

VAUD

VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier :
Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

L'information que vous attendiez :

CRÊT-BÉRARD 1963

Collègues vaudois,

Si vous désirez vous perfectionner,
si vous désirez vous documenter,
si vous désirez renouer des liens amicaux,

en un mot, si vous désirez connaître l'ambiance des **cours de Crêt-Bérard**, alors prenez votre agenda et retenez les dates suivantes :

lundi 21 octobre 1963,
mardi 22 octobre 1963,
mercredi 23 octobre.

Pour ces 3 journées, cours, conférence, concert et... sortie sont préparés à votre intention.

Menu :

Nous vous proposons :

1. **Cours de calcul CUISENAIRE**, pour toutes nos collègues n'ayant pas trouvé de place à notre cours de ce printemps.
2. **Cours de DESSIN ARTISTIQUE**, pour vous tous qui aimez à présenter des techniques nouvelles à vos élèves.
3. **Cours de DESSIN TECHNIQUE**, à l'intention des maîtres désireux d'apporter aux grands élèves une formation de base précieuse pour leur avenir.

Vous trouverez, ici même, dans les prochains « Educateur » tous les détails concernant ces cours.

le C.C.

La Suisse de demain présente la Suisse d'aujourd'hui

« Reportage national » des écoliers suisses

En juin dernier, le corps enseignant primaire et secondaire du canton de Vaud a reçu la documentation nécessaire lui permettant d'inscrire les élèves au « Reportage » organisé par l'Exposition nationale.

Pour les instituteurs qui n'ont pas eu la possibilité de retourner le bulletin d'inscription à l'Exposition nationale avant le début des vacances, le délai d'inscription est prolongé jusqu'au 31 août 1963.

Compléments de salaires communaux

Rolle :

1 et 2 ans de service dans la commune, 600 fr. par an ; 3 à 5 ans, 750 fr. ; 6 à 10 ans, 900 fr. ; 11 à 15 ans, 1050 fr. ; plus de 15 ans, 1200 fr.

Les chargés de famille reçoivent le 100 % de l'allocation, les célibataires le 75 % et les femmes mariées le 50 %.

Les années passées dans une autre commune ne sont pas comptées.

Gland :

1 et 2 ans de service dans la commune, 300 fr. par an ; 3 à 8 ans, 500 fr. ; 9 à 15 ans, 800 fr. ; 16 ans et plus, 1000 fr.

Vinzel :

1200 fr. par an (en nature, sous forme d'un appartement).

Gilly :

840 fr par an (en nature, sous forme d'un appartement).

Postes au concours

Carrouge : maîtresse ménagère.

Champagne : instituteur primaire ; institutrice primaire ; couple accepté ; entrée en fonctions : 1^{er} novembre 1963.

Coppet : maîtresse semi-enfantine ; entrée en fonctions : 28 octobre 1963.

Luins : institutrice primaire ; entrée en fonctions : 1^{er} novembre 1963.

Lausanne : un poste de maître de classe supérieure ; quelques postes d'instituteurs primaires ; plusieurs postes d'institutrices primaires ; quelques postes de maîtresses enfantines ; un poste de maîtresse de classe de développement ; un poste de maîtresse ménagère.

La Commune de Lausanne paie les compléments de salaire ci-après à son personnel enseignant, compléments payés dès l'entrée en fonctions à Lausanne :

Fr. 2835.— aux instituteurs mariés et aux institutrices qui ont la charge d'un ménage ;

Fr. 2310.— aux célibataires et aux institutrices mariées sans la charge du ménage.

SSMG - Cours pour le corps enseignant

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, au nom du Département militaire fédéral, les cours suivants pour le corps enseignant pendant les vacances scolaires d'automne:

- Cours pour la formation de chefs d'excursions pendant l'été à Tenero du 7 au 12 octobre. Organisateur : M. Paul Haldemann, Worb.
- Cours de patinage et de jeu ou de gymnastique dans le terrain à Bienna du 7 au 11 octobre. Organisateur : M. Fritz Lüdin, Itingen (BL).

Remarques : Les cours sont réservés aux instituteurs et institutrices, au personnel enseignant des écoles privées placées sous le contrôle de l'Etat, aux candidats au diplôme fédéral de maîtres de gymnastique, aux maîtres secondaires enseignant le sport ou la gymnastique. Les maîtresses ménagères et les maîtresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique sont admises aux cours. Toute inscription préalable entraîne naturellement la participation au cours.

Indemnités : Indemnité journalière de 9 fr., indemnité de nuit de 7 fr., le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

Inscriptions : Les maîtres désirant participer à un cours doivent demander une formule d'inscription à leur association cantonale des maîtres de gymnastique, aux dépositaires désignés ci-dessous ou à M. Reinmann, maître de gymnastique, Hofwil bei Münchenbuchsee. Cette formule dûment remplie sera retournée à M. Reinmann pour le 14 septembre au plus tard.

Lausanne, août 1963.

Le président de la C.T. : *N. Yersin.*

Liste des dépositaires des formules d'inscription :

Jura bernois : M. Gérard Tschoomy, av. Lorette, Porrentruy ; Genève : M. Jean Stump, rue Adrien-Lachenal 1, Genève ; Fribourg : M. Léon Wicht, Champ-Fleuri 3, Fribourg ; Neuchâtel : M. Willy Mischler, Brévards 5, Neuchâtel ; Tessin : M. Marco Bagutti, Massagno ; Valais : M. Paul Curdy, av. Ritz, Sion ; Vaud : M. Numa Yersin, ch. Verdonnet 14, Lausanne.

JURA BENOIS

JURA BENOIS

A propos de la nouvelle édition de « Mon Premier Livre »

Tout commence par l'écriture

A part quelques personnes âgées, restées fidèles à leurs habitudes de jeunesse, et les écoliers qui subissent l'enseignement d'usages périmés, personne aujourd'hui ne se sert plus d'encriers et de plumes d'acier.

Actuellement, les adultes écrivent, ou avec un porte-plume réservoir, appelé couramment stylo, ou avec un crayon à bille, nommé stylo à bille.

Notre propos n'est pas de répéter les arguments que nous avions développés¹ lors de l'introduction, à titre expérimental, des crayons à bille dans les classes du Jura. Remarquons néanmoins, en passant, que notre école jurassienne a fait œuvre de pionnier en la matière car, aussi étonnant que cela puisse paraître, nombreux sont encore les maîtres d'autres cantons (et même de certaines régions du canton de Berne) qui contraignent encore les enfants à utiliser la plume d'acier.

Sans avoir le don de prémonition, on peut affirmer que celle-ci ne tardera pas à disparaître complètement — nous parlons ici d'écriture courante, et non d'écriture ornementale — et que cet instrument vétuste sera bientôt aussi désuet que la plume d'oie.

Cette bonne vieille ardoise

Fort heureusement, l'emploi de l'ardoise est aussi en régression, bien que l'on voie encore les bambins de certaines classes écrire ou dessiner à longueur de journée sur leur ardoise. De temps en temps, ils passent l'éponge et recommencent, à moins qu'ils n'effacent leur travail d'un coup de pouce humide. Nous ne voulons pas faire le procès de l'ardoise du point de vue de l'hygiène. Nous pensons seulement qu'il est bon de marquer les inconvénients de son emploi : elle ne permet que l'usage d'un instrument que les psycho-pédagogues² ont qualifié de barbare, « le crayon d'ardoise, avec lequel l'enfant ne peut travailler en souplesse, mais en appuyant énergiquement ; elle donne la possibilité à tout moment d'annuler le travail entrepris et de tout recommencer, de sorte que l'erreur ne compte pas, et que l'application, le soin n'ont guère d'importance ».

tance puisque l'institutrice ou l'instituteur font tout effacer après contrôle... »

La tendance actuelle est de travailler sur des feuilles de papier que l'on conserve dans des dossiers, avant de confier des cahiers aux enfants. Les « ardoises blanches » (elles n'ont d'ardoise que le nom) utilisées depuis plusieurs années dans les classes biennoises, notamment, méritent aussi d'être signalées.

Pinceaux, craies de couleurs précèdent l'emploi du crayon de papier et du crayon à bille. Vers l'âge de onze ans, l'enfant n'a aucune peine à se servir d'un porte-plume réservoir. Chaque écolier qui entre à l'école secondaire possède généralement un stylo. A l'école primaire de Porrentruy, pour ne citer qu'un exemple, tous les élèves reçoivent gratuitement un stylo à cartouches d'encre au début de la cinquième année. Finis les doigts tachés, les pâtes et les encriers !

L'écriture illisible est une véritable infirmité

Nous ne sommes plus au temps où une belle écriture était un signe d'instruction. On aurait tort, cependant, de conclure hâtivement qu'il faille attacher moins d'importance à l'enseignement de l'écriture. « Contrairement à ce qu'un esprit faux a pu écrire, l'écriture n'est pas la science des ânes. L'écriture illisible est une véritable infirmité. »³ De plus, la bonne écriture est, en réalité, la marque de l'emprise du maître sur ses élèves, et la maîtrise de chaque élève sur lui-même. La mauvaise écriture généralisée dans une classe est, quoi qu'on dise pour la justifier, la preuve la plus probante d'un échec pédagogique profond. Mais, quelle écriture adopter ?

« Qui pourrait croire qu'en plein XXe siècle, et dans cette portion de la Suisse ultra-civilisée qu'est la Suisse romande, la seule manière d'écrire varie d'un canton à l'autre ?⁴ Aussi confondant que cela puisse paraître, tel est pourtant bien le cas. Le canton de

¹ L'« Educateur » des 10 mai et 27 juin 1959.

² Villars, Toraille, Erhard : Psycho-pédagogie pratique, Istra, Paris.

³ Jean Palméro, Histoire des institutions et des doctrines pédagogiques par les textes, Sudel, Paris.

⁴ Pierre-A. Dentan, « La Gazette de Lausanne », du 17 décembre 1960.

Vaud a adopté une écriture dite vaudoise, liée et tracée, avec plume mousse; Genève, en revanche, s'en tient à l'écriture script⁵, alors que d'autres cantons sont demeurés fidèles à l'anglaise bien moulée, avec pleins et déliés, qui nécessitent une plume souple et fine.»

Soucieuse de s'adapter aux tendances actuelles, la Commission des moyens d'enseignement, après avoir consulté les professeurs d'écriture de nos deux écoles normales, ainsi que les maîtres et maîtresses des classes d'application du degré inférieur, a décidé d'adopter « l'anglaise simplifiée », sans pleins ni déliés. Cette évolution, dépourvue de tout caractère révolutionnaire, résulte, en fait, des recommandations du Bureau international de l'éducation de Genève.

Aussi, le nouveau manuel de lecture, « Mon Premier Livre »⁶, qui vient de sortir de presse, a-t-il été entièrement gravé. Entendons par là que la partie graphique, en opposition à la partie typographique, a été redessinée avant d'être photogravée. Que l'une ou l'autre majuscule ne soit pas du goût de tous nos collègues — autant de têtes, autant d'avis — nous l'admettrons d'emblée. Néanmoins, nous pensons que l'ensemble donnera pleine satisfaction à la majorité des institutrices enseignant en première année, et des instituteurs de classes uniques, dont la noble tâche est d'apprendre à lire et à écrire, d'amener l'enfant à découvrir et à former « les 26 signes merveilleux qui, groupés en syllabes, conservent et transmettent, à travers les temps et les espaces, les sentiments fugaces et les pensées fugitives... »

Pierre Henry.

⁵ A notre connaissance, l'écriture script a été abandonnée depuis lors dans les classes genevoises.

⁶ Librairie de l'Etat, Berne.

† Albert Ritter, instituteur retraité

Le 20 août dernier, on a rendu les derniers devoirs à Albert Ritter, instituteur retraité, décédé subitement dans sa 76e année.

En la personne d'Albert Ritter s'en va un homme estimé qui a accompli fidèlement sa tâche. Il n'a ménagé ni son temps, ni sa peine, pour sa classe d'abord, pour son village de Cortébert ensuite. Il était le régent qui, chaque jour, estimait sa tâche non terminée encore, bien que la porte de sa classe fût fermée. Il a bien servi son village, mettant à la disposition des chanteurs ses dons de directeur, faisant bénéficier les tireurs de ses qualités de fin guidon. Son amour de la jeunesse, il l'a prouvé par ses quarante-quatre ans d'activité en qualité de secrétaire de district de Pro Juventute. Il fut membre aussi du comité de district du Dispensaire antituberculeux.

Albert Ritter avait débuté à Malleray avant d'enseigner à Cortébert de 1909 à 1956. Par ses quarante-sept ans d'activité, il a marqué ce village de ses hautes qualités d'homme et de pédagogue. Albert Ritter fut un excellent collègue. Il avait à cœur la Société des instituteurs bernois et à plus d'une reprise il a rempli un mandat au sein du comité de section. Il était accueillant aux jeunes et les aînés d'aujourd'hui, en cette section de Courtelary, n'oublient pas la cordialité qui émanait de ce collègue.

Veuillez Mme Ritter, la parenté, croire à la sympathie profonde de la grande famille des enseignants dont Albert Ritter fut un bon et fidèle membre.

H.

A propos de l'accès au titre d'instituteur par la voie dite « de l'article 4 »

II

Dans un précédent article, nous avons défini le fameux « article 4 » et exprimé l'avis (qui est celui de l'immense majorité des vrais responsables de la formation du corps enseignant, à savoir les directeurs et collègues des maîtres des institutions spécialisées dans cette tâche) que le pédagogue autodidacte relève d'une conception à jamais périmée de la formation de l'enseignant. Cela ressort d'ailleurs clairement des « Recommandations 1934-1960 »¹ résultant des Conférences internationales de l'Instruction publique, UNESCO — BIE, pages 13 à 15, concernant la formation professionnelle du personnel enseignant primaire. *Dans ce texte, en effet, aucun mode de formation n'est envisagé en dehors de la voie des Ecoles.* La Conférence souhaite notamment « que la préparation professionnelle (pédagogique, psychologique, sociale et pratique) des futurs instituteurs s'inspire des principes de l'Ecole active » (1. cit. pp. 14-15); elle émet le vœu « qu'une importance particulière soit reconnue aux écoles modèles annexes » (1. cit. p. 15). Quant à la formation pédagogique « autodidacte » elle n'est même pas évoquée.

L'article 4 est subordonné, dans son application, à l'article 11 du règlement du 23 juillet 1954, dont voici la teneur : « *Les candidats qui n'ont pas suivi tous les cours d'une école normale bernoise sont examinés, en outre, dans les branches dans lesquelles la préparation paraît insuffisante.* » *Examen réduit : sur préavis de la commission, un candidat justifiant d'études allant au-delà du programme des écoles normales peut être dispensé de l'examen dans certaines branches par la Direction de l'instruction publique. Pour les candidats du Laufonnais, etc.*

On constate que, tant l'article 4 que son corollaire l'article 11, impliquent l'appréciation d'un niveau de connaissances ou de préparation, et que le premier autorise l'apprentissage pratique du candidat *dans une classe primaire où il est régulièrement rémunéré*. Ce sont là, croyons-nous, deux points particulièrement faibles de ces dispositions, dont les premières applications en vue de remédier à la pénurie d'instituteurs, remontent, sauf erreur, aux années 1955 ou 1956.

D'emblée, directions et collègues des maîtres des écoles normales reconnaissent que la pénurie allait avoir pour conséquence, notamment, un recours plus fréquent aux articles 4 et 11, et pressentirent que des différences trop grandes entre les modes de formation risquaient de nuire au bon esprit des études normales. Dans une lettre adressée le 21 juillet 1956 à la Direction de l'instruction publique, conjointement avec notre collègue Charles Junod, nous exprimions nos craintes à ce sujet, et émettions le vœu que les jurys des examens extraordinaires soient les mêmes que ceux des examens de brevet des écoles normales, c'est-à-dire qu'ils comprennent les maîtres de branches et les experts de la Commission, ainsi que l'autorisait le règlement du 23 juillet 1954. « *Nous nous permettons d'ajouter, écrivions-nous, que le corps enseignant des écoles normales, qui s'est senti honoré d'être appelé à prendre des responsabilités dans les examens de brevet, serait étonné d'être maintenant l'objet d'une exclusion dont il ne comprendrait pas la nécessité.*

Constatment en

¹ Bureau international d'éducation, Genève, Publication No 221.

présence des exigences d'une bonne formation pédagogique, les maîtres des écoles normales nous paraissent particulièrement désignés pour fonctionner en qualité d'examinateurs, aux côtés de Messieurs les experts de la Commission d'examens. »

Dans sa réponse datée du 25 juillet 1956, la Direction de l'instruction publique, pour des raisons d'ordre juridique, excluait totalement les maîtres des écoles normales des jurys d'examens des candidats extraordinaires, tout en constatant que « le nombre des candidats à l'enseignement ne sortant pas des écoles normales est si faible qu'il ne nuit en rien au travail des écoles normales ».

Revenant à la charge le 2 février 1957, mais auprès de la Commission des écoles normales cette fois, présidée alors par M. Reusser, en même temps président de la Commission du brevet, nous demandions, à la suite de deux cas d'application de l'article 4 visiblement sujets à des critiques, un mode de collaboration « atténuée » avec la Commission du brevet sous la forme suivante : « S'il est entendu que celle-ci (cette collaboration) ne peut plus avoir lieu dans les jurys d'examens, pour les motifs invoqués dans la lettre adressée le 25 juillet 1956 à MM. Junod et Guéniat par la Direction de l'instruction publique, du moins pourrait-on avoir recours aux maîtres des écoles normales pour juger des dispenses de branches, de la portée, de la valeur formatrice et de l'ampleur des programmes présentés par les candidats qui n'ont pas suivi les cours de l'école normale. »

« Ces maîtres fonctionneraient, en la matière, comme « experts » de la Commission du brevet, avec un membre de celle-ci. »

Et plus loin :

« Elle (cette collaboration) mettrait à l'aise le collège des maîtres envers les élèves de l'école normale ; bien renseigné, celui-ci pourrait redresser chez ces derniers certaines appréciations et certains jugements ; ainsi, l'ombre même de l'idée qu'il est possible d'arriver à être l'instituteur en passant par la petite porte serait effacée. »

Ces propositions restèrent à l'état de vœux pieux, et c'est regrettable ; aujourd'hui, par conséquent, la Commission du brevet — c'est d'ailleurs son droit — travaille, quant aux candidats extraordinaires, d'une manière totalement indépendante. C'est pourquoi il nous est impossible de redresser, comme nous devrions pouvoir le faire, nous et nos collaborateurs, au sein de nos élèves réguliers, les allégations qui, très fréquemment, courent dans leurs rangs, au sujet des diplômés par l'article 4 ; allégations qui sont loin de renforcer en une jeunesse déjà naturellement portée à la critique, tout l'ensemble des vertus qu'il faut posséder pour étudier avec fruit. Ainsi, et nous ne saurions le dissimuler, l'article 4, malgré les soins pris à son application, a un mauvais effet moral chez nos élèves, nos futurs collègues ; cela est un fait incontestable.

D'autant plus que le nombre des candidats prétendant à l'enseignement par le truchement de cet article, a augmenté dans des proportions qui ne permettent plus de voir dans ceux-ci ces honorables exceptions comportant les appelés par vocation irrésistible, ces pédagogues-nés qui, malheureux, dans une situation pourtant florissante, viennent à l'enseignement pour échapper à une vie qui les conduirait bientôt au désespoir, tant ils brûlent de se donner à l'enfance... Nous ne commettrons point l'indiscrétion de publier les chiffres que nous avons en main à ce sujet. Bornons-nous à constater qu'ils témoignent d'une levée de vocations

pédagogiques à travers le Jura qui tient du miracle, et gageons que la Commission du brevet doit se trouver souvent embarrassée dans son choix. Sachons-lui gré, d'autre part, de ses efforts visant à pallier la pénurie par des voies légales, certes, mais discutables, parce que reposant trop, nous l'avons vu, sur des jugements de valeur.

Cet hommage rendu au devoir dans la plus entière sincérité, reconnaissons que l'afflux très considérable des candidats vers l'article 4 a malheureusement contribué pour une large part à l'abaissement du prestige du titre d'instituteur. Nous n'en prendrons pour preuve que les lettres qui nous parviennent encore de candidats qui, se trompant d'adresse, nous demandent de leur ouvrir la voie d'une formation rapide. Comme le sérieux de notre sujet ne doit néanmoins pas nous faire perdre le sens de l'humour, nous ne saurions résister à l'envie qui nous tenaille de présenter au lecteur le poulet suivant :

Ecole normale des instituteurs du Jura, Porrentruy.
Messieurs,

Désirant enseigner, je me permets de vous demander quelles seraient vos conditions.

Mon nom est... etc. (Il s'agit d'une personne de 34 ans).

Actuellement je travaille en librairie et dispose d'un diplôme de libraire de Suisse romande.

Formez-vous des personnes à mi-temps avec cours à donner et à recevoir ?

Pourrai-je suivre un cours intensif de trois mois comme interne puisque de XXX. Quelles seraient alors vos conditions ? (Veuillez indiquer également l'époque).

J'aimerais suivre ces cours en 1962, début de l'année. Période à laquelle je me suis réservé un long congé dans mon travail actuel.

Dans l'attente de vos nouvelles, veuillez agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

Y

Cet exemple, choisi parmi tant d'autres, nous montre l'image que se font aujourd'hui certaines personnes, dont le nombre va en augmentant, de ce qu'est l'apprentissage d'une des plus nobles professions.

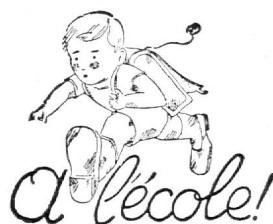
Pour redresser l'opinion de plus en plus répandue que la carrière d'instituteur est facile, agréable, parce que bien dotée en vacances ; qu'elle est ouverte à quiconque peut témoigner d'une vague formation de base, que c'est une question de pratique, qu'il n'est pas nécessaire « de tant en savoir » pour apprendre aux « gosses » à lire et à compter, etc., il faudra des années et des années, et c'est bien là un des effets les plus déastreux de la pénurie.

Bref, cours rapides et article 4 (maux inévitables puisque l'on n'a pas su ou pas voulu augmenter à temps et par tous les moyens la capacité de production des écoles normales) ont largement contribué à dévaluer le titre, le noble titre d'instituteur.

Aussi les premières mesures de revalorisation de cette fonction sont-elles, à notre avis, la sévérité la plus grande possible dans l'application des voies de formation extraordinaire, afin de réduire au minimum l'inévitables suspicions dont elles sont entourées, en attendant leur suppression définitive, au bénéfice d'écoles normales suffisamment nombreuses et toujours mieux adaptées à leur mission.

(A suivre)

Ed. Guéniat



la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

Enfance, revue bimestrielle.
Paris 5e, rue Gay-Lussac 41.
Septembre-décembre 1962.

Ce numéro spécial qui vient de paraître est consacré à la mémoire.

Dans un premier article, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, P. Fraisse rappelle quelles sont les lois qui régissent le processus de la mémorisation.

La partie la plus intéressante pour les pédagogues est celle dans laquelle J. Repusseau rend compte d'une expérience d'enseignement du français fondée sur la mémoire. Chaque jour, l'étude du français s'appuyait sur un texte qui était mémorisé pour le lendemain. Le maître en tirait la matière du vocabulaire, de la grammaire, de l'orthographe et de la rédaction, sans que ces disciplines fassent l'objet de véritables leçons.

Signalons encore une étude, présentée par un groupe de psychologues du Laboratoire de psychologie de l'enfant, intitulée : « Mémorisation, niveau mental et niveau scolaire. Etude expérimentale et comparative d'enfants normaux, débiles mentaux et caractériels. »

F. B.

Enfin, *Freddy comprend l'arithmétique*, par C. Gattegno. Editions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1962, 98 pages.

Aujourd'hui, ce n'est plus aux maîtres qu'il s'adresse — une fois n'est pas coutume — mais aux parents. De plus en plus, ils entendent leurs enfants parler des « Réglettes Cuisenaire » mais ne comprennent rien à cette méthode qu'ils assimilent à un jeu.

L'auteur imagine un père de famille achetant une boîte de réglettes pour venir en aide à son fils qui échoue en calcul. A son intention, il explique en détails les principales étapes de sa méthode déjà exposées dans son volume d'initiation, mais dans une langue plus

EN PROFITANT DE LA SINGERIE ENFANTINE... (Alain)

Chaque fois que j'assiste, chez les petits, à un exercice de mémoire, je suis stupéfait. La facilité avec laquelle ils retiennent des phrases et même de petits poèmes est vraiment déconcertante.

Tenez, ce matin même, dans une salle claire et fleurie, j'écoulais la mémorisation d'une poésie. Il est vrai que la stagiaire, par une didactique très habile, avait recréé au tableau, avec l'aide des bambins, le texte du poète. Ce texte, c'était leur chose.

Mais, néanmoins, après une ou deux lectures, quand la maîtresse rabattit le volet du tableau noir et proposa aux enfants d'essayer de réciter le poème, qui avait bien dix lignes, je jugeai cet exercice prématûr et dangereux. Quel ne fut pas mon étonnement quand deux enfants, un troisième ensuite, le réciterent presque sans fautes.

* * *

« Il faut essayer, en profitant de la singerie enfantine, qui prend si facilement le ton et l'attitude, de pousser, dès les premières années, aussi avant qu'on pourra ». J'ai souvent réfléchi à ce « propos », si séduisant, d'Alain ; mais je le rapprochais de cet autre, plus contestable : « Je suis bien loin de croire que l'enfant doit comprendre tout ce qu'il lit et récite »... et je me méfiais !

Distinguons deux pouvoirs différents chez le jeune enfant : d'une part sa faculté de mémorisation vraiment étonnante, et qui s'atténuera, hélas ! très vite ; et, d'autre part, sa facilité de compréhension, son intelligence, très dépendantes de son âge mental.

Tant qu'il s'agit de mémoire, je pense que le philosophe Charlier (Alain) a raison de nous proposer de « pousser avant ». Ce qu'il appelle la singerie enfantine, c'est justement cette faculté extraordinaire d'imitation et de rétention, dont il faut profiter.

Mais lorsqu'il s'agit du raisonnement, il faudra se montrer très prudent : les expériences de Piaget et de ses disciples ont défini et classé les phases successives du développement de l'intelligence enfantine. Toute acquisition prématûrée glisse sur l'élève comme l'eau sur les plumes d'un canard : apprentissage qui fait illusion, qui ne mène ni à la compréhension, ni à une véritable assimilation.

Profitons donc de la surprenante facilité mnémonique des jeunes enfants pour la mémorisation des textes, pour l'enrichissement en orthographe d'usage. Il paraît que, dans les pays nordiques, le vocabulaire des langues étrangères (exemple typique de mémorisation) est enseigné à un âge très tendre.

Par contre, je crois que l'enfant, en grammaire, en arithmétique, partout où la logique et le raisonnement prévalent, doit comprendre ce qu'il apprend et qu'il faudra avancer, pas à pas, suivant une méthodologie précise.

A. Ischer.

simple, plus directe. C'est de la bonne vulgarisation.

Ce petit ouvrage a sa place dans chaque classe pratiquant la méthode Cuisenaire. Le maître n'aura qu'à le prêter aux parents qui lui posent des

questions. Je ne suis pas certain qu'après cette lecture Freddy comprendra l'arithmétique, mais je sais que ses parents comprendront mieux son maître. Et Freddy ne pourra qu'en bénéficier ! F. B.

Merci, Monsieur le conseiller d'Etat!

Lundi 2 juillet s'est ouverte à Genève la XXVI^e Conférence internationale de l'instruction publique. Il appartenait à M. André Chavanne, chef du Département genevois de l'instruction publique, d'introduire les débats par un discours initial dont nous reproduisons pour vous les passages essentiels. Il en vaut la peine en effet, car le magistrat genevois n'a pas hésité à dépasser les civilités d'usage en pareilles circonstances en abordant carrément les motifs qui obligent les responsables de l'éducation publique à reconsidérer dès la base à peu près tout le système scolaire.

« Un des problèmes les plus pressants que vous avez, que nous avons tous à résoudre, dit M. Chavanne, c'est celui des conséquences de tout ordre que pose le développement quantitatif de l'enseignement. D'après des calculs faits sur la base des rapports que vous avez présentés à la 25^e Conférence internationale de l'instruction publique, là où en 1960-61 il y avait cent élèves, il y en avait en 1961-1962 huit de plus dans l'enseignement primaire, onze de plus dans le secondaire, douze de plus dans le professionnel et onze de plus dans le supérieur... On peut se demander si ce phénomène de surpopulation scolaire n'a pas des incidences qui dépassent l'aspect purement numérique du problème. C'est, par exemple, parce que l'enseignement secondaire destiné à une minorité est en train de devenir une école pour tous que des réformes de l'enseignement du second degré s'imposent. Il en va de même de l'enseignement professionnel et technique. Ne croyez-vous pas que c'est la crise de croissance qu'il traverse qui constitue une des raisons principales de la structure imprécise et changeante que connaît actuellement ce type d'enseignement ?

» Mais les conséquences du nombre sur la marche de l'éducation n'imposent pas uniquement des réformes concernant l'organisation scolaire. Elles se font sentir même dans le domaine des méthodes et surtout des auxiliaires de l'enseignement. Il fallait être vraiment candide pour penser que nous arriverions à enfermer une personne sur quatre à l'école sans procéder à une adaptation de nos techniques éducatives, en éveillant l'intérêt pour l'éducation et l'instruction chez des enfants et des adolescents qui par nature y resteraient complètement rétifs. »

Nous ne pouvons qu'applaudir ces propos, en félicitant du même coup ceux d'entre nous qui, sans attendre la bénédiction officielle et, souvent même, malgré les réticences de leurs supérieurs, frayent la voie à une pédagogie moins livresque, mieux adaptée à ces innombrables élèves intelligents mais point scolaires, rebutés douloureusement par l'école traditionnelle fondée, quoi qu'on en dise, sur la passivité et la coercition.

« Un autre sujet me semble se prêter à réflexion, poursuit M. Chavanne, celui de l'interdépendance entre le développement de l'éducation et le progrès économique et social des peuples, dont on parle tant aujourd'hui.

» Comment ne pas nous féliciter, nous éducateurs, de compter dorénavant comme alliées des puissances qui, jusqu'ici, s'étaient montrées plutôt indifférentes envers les problèmes éducatifs ? Comment ne pas espérer de ce changement d'attitude une compréhension

plus large des besoins de l'éducation de la part des responsables du financement ?

» ...La découverte que l'enseignement est source de richesse modifie, qu'on le veuille ou non, la notion traditionnelle que nous nous étions formée de l'éducation.

» En plaçant l'école au service du développement économique et social des peuples, nous lui donnons un sens pragmatique et utilitaire qu'elle n'a jamais connu. Et que l'on ne pense pas qu'il s'agit là d'un problème purement philosophique et spéculatif. Le moment est venu de considérer sérieusement les conséquences de tout ordre qui découlent de cette nouvelle conception des choses. Je pense tout spécialement à la situation du corps enseignant. Cette carrière a exigé jusqu'ici de tous ceux qui s'y consacrent — et cela du maître primaire au professeur d'université — une abnégation, des sacrifices et un désintéressement qui contrastent avec la situation faite à d'autres catégories de producteurs de richesses. Un des grands services que l'économie pourra nous rendre sera de faire bénéficier l'éducation en général et les enseignants en particulier du développement économique dont ces derniers sont, avec d'autres, les principaux artisans. »

Nous n'aurions pas su mieux dire, Monsieur le conseiller d'Etat, et nous vous remercions de cette généreuse prise de position à l'égard des éducateurs. Et puissiez-vous être entendu quand vous enchaînez ainsi :

« En tant que dirigeants de l'éducation, vous savez aussi bien que moi que beaucoup plus que nos collègues d'autres secteurs du gouvernement, nous pouvons compter sur l'appui de l'opinion publique. Pour des raisons qu'il sera intéressant d'analyser un jour, il s'est créé une « mystique de l'éducation » à laquelle il serait dangereux de tenter d'opposer un barrage. Nul doute que parmi ces raisons figure la prise de conscience que l'éducation est un bien auquel tout le monde a droit, quels que soient son lieu de naissance et sa situation familiale... »

» Apprécions-nous à sa juste valeur la vraie puissance de cette mystique ? Savons-nous faire appel à ce grand allié surtout au moment de la répartition des dépenses ministérielles ? Vous n'ignorez pas qu'en moyenne l'augmentation des crédits affectés à l'éducation oscille annuellement autour de 15 %. Des experts vous démontreront noir sur blanc que cet effort dépasse les possibilités de la majorité des peuples et qu'il ne saurait se prolonger longtemps. Il se peut que, du point de vue de leur spécialité, ils aient peut-être raison. Mais n'oublient-ils pas que la mystique de l'éducation a fait et continuera à faire des miracles ? L'histoire contemporaine ne manque pas d'exemples de pays qui — suivant en cela l'exemple de parents qui se sont sacrifiés pour les études de leurs enfants — ont mis au service de la lutte contre l'ignorance des crédits qui, théoriquement tout au moins, dépassent de beaucoup leurs moyens actuels. »

Poursuivant son remarquable exposé, l'orateur aborde enfin un thème qui nous est particulièrement cher, la nécessité impérieuse de porter en commun, par-dessus les frontières politiques, les lancingants soucis qu'impose aux dirigeants l'adaptation de l'école à l'ex-

extraordinaire expansion économico-sociale de cette fin de siècle :

« Cette mystique éducative, qui s'est manifestée avant tout sur le plan national, ne devait pas tarder à faire son apparition sur la scène internationale. Que de chemin parcouru depuis que les Etats membres de la Société des Nations se sont opposés à ce que l'on inscrive le mot « éducation » dans la Charte, s'interdisant ainsi toute activité ultérieure dans ce domaine... »

« La Conférence internationale de l'instruction publique a en tout cas démontré que l'on pouvait s'occuper internationalement d'éducation sans porter la moindre atteinte au principe de la souveraineté nationale. Elle a permis en outre — cela s'est passé dans cette salle même — au premier délégué d'une des grandes puissances d'inviter les autres délégations à ce qu'il a appelé « la course à l'éducation ».

« Cette « course » est aujourd'hui un fait. Une vraie émulation s'est créée... Tant sur le terrain national que sur le plan international, l'éducation est poussée par des courants favorables. Combien grandes seraient

les responsabilités des uns et des autres si par manque d'audace, de savoir-faire, nous ne réussissions pas à les utiliser et à en tirer tout le parti possible. »

Il serait vraiment incroyable que ce désir supranational de faire cause commune dans l'étude des grands problèmes éducatifs, applaudi à juste titre par le chef de la délégation suisse, reste sans effet sur l'aspiration non moins légitime manifestée en Suisse romande en faveur d'une harmonisation scolaire. A vrai dire, il serait assez extraordinaire que le magistrat qui se félicite avec autant de pertinence de ces efforts sur le plan international oubliât les bienfaits de la coopération quand lui seront soumis des projets d'action concertée à l'échelle romande.

C'est pourquoi nous faisons entière confiance au chef de l'instruction publique genevoise quant à sa position à l'égard du mouvement qui a reçu l'approbation massive de la SPR, l'année dernière. Nous sommes heureux que le discours présenté ici lui ait donné l'occasion de s'affirmer fervent partisan de la coopération étroite des responsables en matière d'enseignement.

J.-P. Rochat

Surdéveloppement

On dira toujours que les statistiques sont menteuses. Il n'empêche qu'elles peuvent mettre la puce à l'oreille. Nous n'avons pas été fiers d'apprendre que nos dépenses scolaires à l'unité ne situent pas notre pays en très bon rang. Il existe sans doute une rançon à payer à la prospérité ? Une récente enquête aux USA semble bien montrer que ce sont les services publics qui en font les frais et parmi ces services, l'école, bien sûr.

Rétorquera-t-on que jamais on n'a tant fait pour elle, que les édifices — pardon — les groupes scolaires, n'ont jamais été si luxueux ! Il est vrai. Voici donc des corridors en mosaïque — malheur à qui s'y glisse — des fresques sur les murs, des stores aigue-marine tamisant la lumière (les statistiques prouvent que le bleu est la meilleure couleur pour les yeux), de larges baies vitrées qui permettront aux enfants de se distraire par la vision du paysage extérieur quand les leçons seront ennuyeuses. Vive l'école dans la vie !

Ainsi nos nouveaux bâtiments scolaires sont pimpants, bien « conditionnés », dotés d'un matériel abondant. Nous les montrons aux visiteurs, à ces pédagogues noirs qui viennent visiter nos classes, attirés par la renommée de notre pédagogie.

C'est ainsi que j'ai reçu la visite de M. Abé. Il est venu dans ma salle que j'aime bien quoiqu'elle ne soit pas d'un « collège » neuf. Il a suivi mes leçons et m'a posé quelques petites questions.

— Vous n'avez pas de chaire ?

— Un pupitre me suffirait, ai-je dit. Hélas ! voilà dix mois que j'en attends un.

— Est-ce l'Etat qui vous a donné cet harmonium ?

— Non, il est à moi.

— L'appareil de radio, alors ?...

— Hum... aussi.

— Le tourne-disque, je présume...

— C'est encore le mien. Mais il y en a un autre pour le bâtiment. Malheureusement, il est en réparation actuellement.

— Le ballon de football ?

— Mes élèves se le sont payé.

— A quoi sert la salle No 11 ?

— En principe aux projections... Mais le mardi et le vendredi elle est occupée tout le jour par des classes de rythmique. Le lundi et le jeudi elle reçoit les enfants qu'on soigne pour troubles de langage.

— Pour le dessin, pas de salle spéciale ?

— Non !

— N'est-ce pas ennuyeux pour le professeur de dessin ? Je l'ai vu errer d'une classe à l'autre, avec son matériel sur le bras, l'air un peu malheureux, perdant ses feuilles par-ci, oubliant des couleurs par-là. A propos du matériel...

— Oui ?

— Vous avez donné une leçon sur la circonference... La moitié des élèves l'ont dessinée avec leur encrier... Vos élèves ne reçoivent pas de compas ?

— En principe, oui... Mais la maison qui les fournit ne les a pas encore livrés...

Silence... Je dis doucement :

— Ne croyez pas cependant... Voyez, on vient de refaire ma classe... Les boiseries... Ces beaux lustres tout de même.

— De vrais sombreros, oui... En vert et blanc c'est la couleur de votre canton, je crois ?

— Oui... J'ai oublié de vous dire. A la salle No 11, quand il n'y a pas de rythmique ni de projection, ni de... Enfin, les maîtres peuvent en profiter pour le chant. Il y a un piano.

Re-silence ! Un sourire passe sur les lèvres roses de M. Abé.

— Un piano, dit-il, oui... Je me suis permis d'en jouer. Je crois qu'il aurait besoin d'être accordé.

Georges Annen.

Fiche de géographie : Les Pays-Bas et la mer

En collaboration avec le Bureau pédagogique des Editions Rencontre, un groupe d'instituteurs de la région d'Aigle a mis au point une fiche de préparation relative aux Pays-Bas. Celle-ci peut être obtenue sans frais au secrétariat permanent de la SPV, 1, chemin des Allinges, Lausanne.

La lecture fouillée du mois...

Les nénuphars

A l'intérieur du cercle des roseaux était le cercle des nénuphars, et c'était, en cette saison, le plus beau spectacle que j'aie jamais vu.

Les longues feuilles luisantes reposaient tranquillement sur l'eau, et sur ces feuilles, plus tranquilles encore, étaient les fleurs, blanches et jaunes. Avant de s'ouvrir, les boutons avaient l'air d'oiseaux blancs et or endormis la tête sous l'aile, ou de quelque cabochon¹ de pierre précieuse, ou de gouttes de cire claire. Puis quand elles s'étaient épanouies, elles ne ressemblaient plus qu'à elles-mêmes et paraissaient si belles qu'à les regarder les larmes vous montaient aux yeux.

Les fleurs jaunes déployaient un grand nombre de pétales, cinq ou six au moins ; les blanches n'en avaient que quatre, mais les couvraient plus largement, et chaque pétales était plus grand. Ces pétales sont, à l'intérieur, d'une blancheur étincelante comme les robes de ces hommes qui accompagnaient le Christ sur la montagne, et l'extérieur porte des trainées d'un vert tendre qu'on dirait emprunté aux ombres vertes de l'eau.

Et ce qui achevait de vous émouvoir, c'était d'apercevoir sous chaque fleur, verte, blanche ou or pâle, son brillant reflet, comme son ange gardien. Ainsi, tout le long de la journée paisible, les nénuphars et leurs anges se contemplaient avec ravissement.

Mary Webb (Sarn)

Traduit de l'anglais par Jacques Laretelle et Madeleine T. Gueritte. « La Guilde du Livre », Lausanne.

* Questionnaire :

- Réponds-y après avoir lu au moins trois fois le texte en entier.
1. Relève au moins deux passages montrant que l'auteur est profondément touchée par la beauté de ces fleurs.
 2. Pourquoi penses-tu que l'eau de l'étang ajoute à la beauté du spectacle ?
 3. Par quoi l'étang est-il encadré ?
 4. Pourquoi l'expression : « Elles ne ressemblaient plus qu'à elles-mêmes... » est-elle encore plus forte que la meilleure des comparaisons ?
 5. Qui étaient ces hommes qui avaient accompagné le Christ, et que s'était-il passé sur cette montagne ?
 6. Pourquoi les fleurs ressortent-elles si bien ? (deux raisons.)
 7. Peux-tu dire, en t'appuyant sur le texte, quels sont les principaux caractères de ce paysage de l'étang ?
 8. Relève au moins quatre comparaisons de ce texte. Tu diras par exemple : on compare les boutons à des oiseaux blancs et or endormis la tête sous l'aile. Essaie aussi d'exprimer pourquoi ces comparaisons sont justes.

* Exercices d'association

1. Les longues feuilles luisantes reposaient tranquillement sur l'eau. Récris ce membre de phrase en remplaçant *reposaient* par trois autres verbes.
2. Les fleurs jaunes déployaient un grand nombre de pétales. Ces vieilles souches déployaient un grand nombre de rejets... (2) ...déployaient un grand nombre de... (2).

¹ Cabochon = pierre précieuse qu'on s'est contenté de polir, sans la tailler.

3. Une blancheur étincelante — une armure étincelante... (3) ...étincelante.
4. Les nénuphars et leurs anges gardiens se contemplaient avec ravissement. Trouve trois verbes synonymes.

Quelques prolongements à la leçon

La description est un genre difficile, et nos élèves peinent souvent en tentant de traduire, par des mots, des images d'objets inanimés. Ce texte de Mary Webb met en lumière trois aspects de ce travail.

Tout d'abord, et il n'est pas vain de le rappeler à nos élèves... et à nos collègues débutant dans l'enseignement, il faut *observer* attentivement le sujet, *dans ses détails*. Combien d'entre nous n'ont-ils pas proposé, une fois ou l'autre, un sujet descriptif à leur classe sans lui donner le temps ou la possibilité de se documenter ? Au début, il est nécessaire même de diriger l'observation, susciter le goût de la recherche, déciller les petits yeux peu exercés.

Ensuite, ou parallèlement, *trouver les mots* qui traduisent les détails observés, spécialement les verbes. A ce propos, dressez une liste des verbes employés par l'auteur. Classez-les en trois groupes : verbes d'état, verbes expressifs, verbes amenant une comparaison.

Le cercle des nénuphars était ; les fleurs étaient ; chaque pétales était ; les feuilles reposaient ; elles s'étaient épanouies ; elles déployaient ; elles les ouvraient ; les boutons avaient l'air ; elles ne ressemblaient plus ; elles paraissaient si belles, etc.

Remarquez aussi l'emploi de l'adjectif, qui prolonge en quelque sorte l'image évoquée par le nom : brillant reflet, les ombres vertes, la journée paisible...

Enfin, essayez de *dégager l'impression ressentie* à la vue de ce tableau, tant il est vrai que, s'il nous laisse indifférent, notre description sera du genre : la vache est un animal domestique dont les quatre pattes vont jusque par terre... et il vaut mieux abandonner tout de suite. Ici, Mary Webb cherche à nous faire partager l'émotion qu'elle ressent devant tant de beauté et de paix. Dans ce but, *elle a choisi*, parmi tous les détails observés, ceux qui lui permettront d'atteindre son but, laissant volontairement de côté une foule d'éléments inutiles à sa démonstration. Etudiez le plan qu'elle a adopté ; séparez-en les quatre paragraphes et intitulez-les. Elle ne reste pas *en dehors* du tableau qu'elle décrit ; elle s'y intègre en nous faisant part des résonances qu'il éveille en elle. Et c'est là, je crois, ce qui fait la richesse d'un tel texte. Il serait intéressant, avec de grands élèves, de décrire le portrait moral de Mary Webb, tel qu'elle le montre ici : cette âme fraîche et sensible sait voir et sentir la beauté de la nature, qui laisse indifférents nombreux d'entre nous ; trouvez dans le texte les expressions qui prouvent sa sensibilité, sa naïveté d'enfant solitaire, sa foi profonde née d'une fréquentation assidue de l'église.

Ne vous sentez-vous pas entraînés à sa suite sur le chemin du parfait, de l'inaccessible, du ciel ? Elle a bien réalisé son dessein : non seulement vous *montrer* des nénuphars, mais vous *émouvoir*. L'auteur prend donc dans le texte une place aussi grande que le sujet qu'il décrit : là est le secret d'une description chaude et vivante.

Quelques exercices d'observation et de rédaction

I. Si un auteur avait décrit les sujets suivants en évoquant les détails ci-dessous, quels sentiments ou

impression cherchaient-il à vous faire partager ?

L'étang : eau croupissante et verdâtre, algues en décomposition, odeur nauséabonde, débris végétaux pourris... (dégout).

L'étang : les roseaux et leurs têtes de peluche brune, les souches aux branches tordues, les fleurs d'or des iris, les cours envahissants, la perte d'eau, le fouillis des plantes immergées... (exubérance de végétation).

La libellule : les ailes fines et transparentes délicatement attachées vibrent doucement, abdomen allongé, pattes menues... (fragilité).

II. *Tâches d'observation.* Quels détails choisirais-tu pour décrire les sujets suivants en traduisant l'impression générale ci-dessous :

Le lièvre : agilité.

Une fourmilière : ingéniosité de la colonie.

Une ferme : rusticité de l'endroit.

Il va sans dire que ces sujets ne sont que des suggestions : chacun a avantage à proposer des sujets en rapport avec le centre d'intérêt à l'étude.

* Composition

1. Admire, toi aussi, la merveilleuse simplicité de construction de ce texte. Dans la phrase d'introduction,

quel est le passage qui accroche immédiatement notre intérêt ? Ensuite, l'auteur peint en quelques traits les feuilles, puis les fleurs. Il dépeint leur développement : bouton — épanouissement. Il entre ensuite dans les détails : pétales — intérieur, extérieur — pour finir sur le point d'orgue du dernier paragraphe nous retenant dans une merveilleuse contemplation...

2. Décris, d'après ce modèle : une belle pivoine — une bordure d'iris, d'hortensias, de dahlias... — un bouquet de tournesols — un pommier en fleurs — un arbre (cerisier, abricotier, pommier...) chargé de fruits.

* Dessin

D'après le texte, ou d'après des photos, ou mieux encore d'après nature, dessine des nénuphars. Colorie-les avec des craies genre Neocolor.

Il est tiré de ce texte et des exercices marqués d'un astérisque, une feuille de l'élève que l'on peut obtenir au prix de 5 centimes l'exemplaire, auprès de C. Corruz, instituteur, le Chalet-à-Gobet s/Lausanne (VD).

Camp des Educateurs et des Educatrices à Vaumarcus

Groupant plus d'une centaine de participants venus de toute la Suisse romande, le Camp des Educateurs et des Educatrices vient de se dérouler à Vaumarcus du 3 au 8 août 1963.

Campeurs et campeuses entendirent tout d'abord M. J.-L. Christinat leur narrer, avec projections à l'appui, son séjour de *Quatre mois au cœur de la jungle du Brésil*. Quels dangers courus, et combien la misère des Indiens vivant dans la forêt équatoriale, dénusés de tout, menacés dans leur existence, nous perça le cœur !

M. Alain Burnand, aumônier de la jeunesse, traça, au travers du *Testament d'un jeune, Jean-René Huguenin*, un portrait fraternel et sensible des adolescents de notre temps. Puis le Dr Harry Feldmann, chargé de cours à l'Institut Rousseau, délimita avec une lumineuse netteté le *Rôle du dynamisme familial dans la formation de la personnalité de l'enfant*. Plût au ciel que tous les jeunes parents de notre temps eussent été en situation d'entendre cet exposé magistral !

Les questions que posent les circonstances présentes du monde furent aussi envisagées. M. Pierre Goetschin, professeur, affronta les *Problèmes que pose à la Suisse l'intégration européenne* : problèmes économiques et politiques, adhésion au Marché commun, etc. Fixant le ciel et les vaisseaux qui maintenant le sillonnent, M. Michel Marguerat, professeur, invita son auditoire à chercher avec lui *Pourquoi et comment l'homme pénètre dans le cosmos* : l'orateur retrouça entièrement l'histoire des fusées, marqua les progrès fulgurants réalisés de 1957 à nos jours par les satellites, fit entrevoir les glorieuses perspectives astronautiques que paraît nous réservier l'avenir prochain.

L'art ne fut point oublié. *Le comédien et son métier* : tel est le sujet que traita Mme Marguerite Cavadaski. Que de vues profondes et fines, que de formules heureuses furent prodiguées par la grande artiste dramatique à propos de la présence, de la voix, de l'art d'écouter, de tous les aspects que comporte la carrière de comédien « à la fois amuseur public et truchement de génie » !

Discussions avec les conférenciers, entretiens entre campeurs empreints de cette sincérité cordiale que l'on rencontre si rarement, heures de musique d'une haute qualité agrémentèrent ces journées qu'imprégnaient de sa noblesse l'inoubliable paysage vaumarcusien.

Rappelant que « ce camp n'est pas destiné aux seuls enseignants, mais à tous ceux qui assument quelque responsabilité à l'égard de leurs semblables », nous ne pouvons qu'engager chacun et chacune à se joindre à nous pour le Camp 1964.

M. M.-B.

(Note de la réd.) — Pour avoir retrouvé cette année le chemin de la colline de Vaumarcus, après quinze ans d'abandon, le soussigné s'en voudrait de laisser passer ce communiqué sans y joindre l'expression de sa propre reconnaissance. Reconnaissance aux organisateurs qui ont mis sur pied un programme étonnant de richesse — ceux qui ont entendu au dernier congrès SPV la conférence du prof. Goetschin auront peine à croire que son auteur s'est encore surpassé dans l'ambiance inimitable de Vaumarcus, et que les cinq autres exposés furent de même valeur — reconnaissance pour les heures de musique, les empoignades verbales au cantonnement, les parties de pétanque sous les grands foyards, reconnaissance enfin envers une grand-mère bonne d'enfants qui a permis à deux parents libérés de passer ensemble cinq des plus lumineuses journées de vacances qu'ils aient depuis longtemps vécues.

J.-P. R.

Courses d'orientation scolaires de l'AVMG, automne 1963

Revenant sur l'avis détaillé paru à ce sujet dans l'*« Educateur »* du 12 juillet et renouvelé dans celui du 23 août, nous informons les intéressés que le délai pour la commande des cartes topographiques, fixé primitivement au 2 septembre, est prolongé au lundi 9 septembre.

Etude de texte: Trois amis

Il était une fois trois amis : Miraud, chien ; Mitou, chat ; Lulu, gosse. Ils avaient bien six ans pour les trois, c'est-à-dire que, si les deux premiers comptaient environ douze mois chacun, le troisième, lui, marchait, tantôt à deux, tantôt à quatre pattes, vers son quatrième anniversaire. A eux trois, ils emplissaient l'appartement, la cour et le jardin de leurs cris et de leurs jeux ; c'était, dans la maison, une joie perpétuelle. Mais quelqu'un troubla cette fête. Un beau jour, Lulu, gosse, fut séparé de ses compagnons et conduit dans un vaste local où d'autres enfants, sagement assis sur des bancs, écoutaient une longue personne maigre dont le longnon d'or chevauchait un nez pointu.

L. Pergaud

Texte

- Comment s'appellent ces trois amis ? Quel âge a chacun d'eux ?
- Pourquoi l'auteur a-t-il commencé son récit par « Il était une fois » ?
- Trouver dans le texte les expressions qui justifient la présence du mot « amis » dans le titre.
- On peut diviser ce texte en deux parties. Où fait-on la coupure ?
- Quel est le mot qui marque le « tournant » du morceau ?
- En quoi la première partie contraste-t-elle avec la seconde ? Justifiez votre réponse.
- Expliquer les expressions suivantes :

... le longnon d'or chevauchait un nez pointu.

- Qu'est-ce que ce « vaste local » ?
- Quel est le sens de « emplissaient » (propre ou figuré ?)
- Quel est ce « quelqu'un » dont on parle dans la deuxième partie ?

11. Louis XI, roi de France

Michel, *mon voisin*

sont des appositions.

Chercher ce mot dans le dictionnaire et trouver des exemples d'appositions dans le texte.

12. Dans une de ses fables (laquelle ?) La Fontaine parle ainsi de la belle :

La dame au nez pointu répondit que la terre

Etait au premier occupant.

« La dame au nez pointu » est une périphrase. Trouver un exemple de périphrase dans le texte ci-dessus.

13. Quel passage de ce texte fait penser à l'éénigme du Sphinx ?

Grammaire

- Espèce des mots soulignés une fois.
- Fonction des mots soulignés deux fois.
- Quelle différence de sens faites-vous entre le « et » souligné deux fois et le « mais » dans l'expression « mais quelqu'un troubla cette fête ».

Rédaction

Faire entrer dans le prochain travail de rédaction deux appositions et une périphrase.

Le carré de calcul

(Pour ceux qui l'ont oublié, ou ceux qui ne le connaissent pas encore. Il apporte une aide précieuse :

- Pour des ex. de calcul oral en classe ou à la maison,
- Pour occuper les élèves qui ont toujours fini !

Les chiffres donnés ici ont été choisis afin que reviennent plus souvent les livrées qui ont le plus besoin d'être répétées, mais chaque maître ou maîtresse prépare son carré comme il lui convient. Les ex. proposés ici, et qui peuvent être variés à l'infini, concernent la 3^e année.

Chaque enfant a son carré.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
8	6	9	7	6	8	6	7	9	6	8	5
9	5	4	8	7	5	9	6	7	8	5	8
6	4	8	7	4	9	4	7	8	5	9	9
9	8	7	9	3	4	7	7	5	6	7	3
8	3	5	6	2	9	7	3	8	8	4	9
7	9	8	5	9	3	6	8	7	2	7	6
8	2	9	2	8	7	8	9	4	6	3	8
3	8	4	9	9	6	5	6	5	8	7	6
8	9	6	8	5	7	9	5	3	4	6	4
5	7	8	6	4	5	2	6	7	6	9	1
4	6	4	4	8	3	9	2	8	6	9	3
2	1	3	9	4	8	8	5	9	7	6	9

I. Additions

AB (ou BC, ou CD, etc.) + 9 =
(en passant par la dizaine, soit 86 + 4 + 5 = 95

AB + 15 (ou + 16, 17, etc.)
(passer toujours par la dizaine)

AB + C
AB + CD
ABC + un nombre donné
ABC + D, etc...

II. Soustractions

Les exercices peuvent être les mêmes.

III. Multiplications

- Répéter 1 livret :
- 7 fois A ; 8 fois , etc.
- A fois B ; A fois C, etc.

IV. Division

- Initiation à la division avec restes.
- AB : C
- ABC : D

V. AB + ... = 100

De ABC, passer à la centaine suivante, ou à 1000.

LE DESSIN

Edition romande de **ZEICHNEN UND GESTALTEN**
organe de la SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE DESSIN

Rédacteur: C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 NYON

Quatrième année

3

L'enfant et l'œuvre d'art

Le thème d'étude : « L'enfant et l'œuvre d'art » n'est bien entendu qu'un aspect de l'enseignement du dessin, mais je pense qu'il est nécessaire que chaque maître l'aborde au moins une fois par année avec ses élèves. Il contribue à l'éveil artistique de l'enfant ; il crée un centre d'intérêt plus accessible, basé sur la vision d'œuvres de maîtres. L'enfant est mis de plus en plus en présence de manifestations artistiques, les salles de classe sont ornées de reproductions de tableaux (bons ou mauvais), la télévision elle-même s'inquiète d'éveiller un sens artistique chez l'adulte. La peinture contemporaine pose de nombreux problèmes aux profanes, preuves en sont les conversations des enfants, reflets types de l'opinion des parents. Un dessin raté pour l'enfant signifie qu'il a, suivant son expression « fait un Picasso ». Lorsque l'élève exécute un dessin « libre » souvent il pose la question : Puis-je faire de la peinture abstraite comme Picasso ? Il règne donc une grande confusion dans l'esprit de ces enfants. C'est pourquoi j'ai tenté, voici deux ans une expérience ; mon but était de stimuler l'intérêt pour une œuvre d'art, d'éveiller une certaine compréhension artistique chez l'enfant. Pour pouvoir faire des comparaisons valables, une seule classe a reçu cet enseignement, des élèves de 1^{re} classique (âge moyen 13 à 14 ans), ce qui m'a permis de tirer de bonnes conclusions, et de me prouver la valeur d'une initiation à l'œuvre d'art.

Revenant de vacances, enthousiasmée par les vitraux de Chartres, je décidai de partager ma joie avec mes élèves. C'est ainsi que je me mis à commenter une technique particulière : **L'étude du vitrail**, expliquant les caractéristiques principales du vitrail, la fabrication du verre, comment cette mosaïque de verre est maintenue par du plomb ou du béton, l'importance de l'élément noir (le plomb) avec les verres colorés. Puis grâce à des transparents et à de bonnes reproductions, je pus sans peine démontrer la beauté de ces vitraux et surtout permettre aux élèves de s'exprimer, et même tenter un essai d'analyse des œuvres présentées. Débat intéressant qui leur a permis de s'exprimer librement sur un sujet artistique et de chercher des points de comparaison entre les vitraux du moyen âge et des réalisations contemporaines, je pense aux vitraux de Fernand Léger.

Dans l'impossibilité de créer un vitrail de toutes pièces avec verres et plombs, étant données les nombreuses difficultés techniques qu'entraîne cette réalisation, j'ai choisi de leur faire peindre un sujet sur une plaque de verre, tentant ainsi de rendre la transparence, la luminosité des vitraux.

Matiériel :

Une feuille de papier : format A 4.

Deux plaques de verre : format A 4.

Gouaches, encre de Chine, bandes adhésives de couleur noire, couteau ou grattoir.

Sujets :

Trois sujets au choix des élèves :

a) thèmes religieux ;

b) thèmes signes du Zodiaque ;
c) thèmes animaux marins.

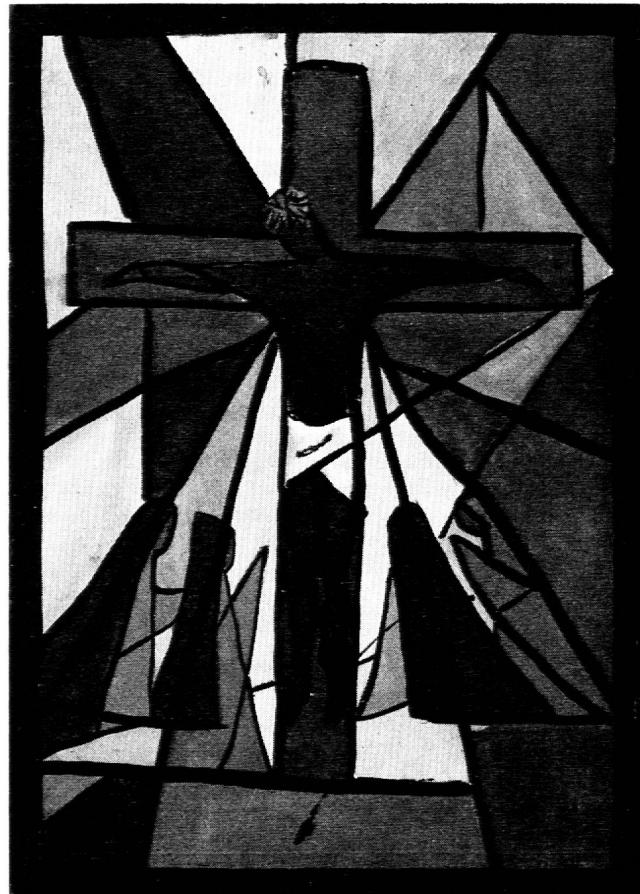
Le premier thème fut choisi par un bon nombre d'élèves, étant donné que Noël approchait et que les reproductions étaient, pour ainsi dire, toutes à sujets religieux.

Projets :

Après que j'aie proposé quelques exemples au tableau noir, afin de stimuler l'enthousiasme, les élèves ont exécuté leur propre projet. Pendant toute la durée de ce travail, j'ai laissé au mur des reproductions de vitraux gothiques et tenu à la disposition des élèves, un certain nombre de livres, pour qu'elles aient sans cesse sous les yeux une référence artistique.

Exécution des projets sur feuille de format A4 et mise en évidence de l'influence des noirs (plombs) sur la couleur.

Durée : environ une ou deux fois 90 minutes.



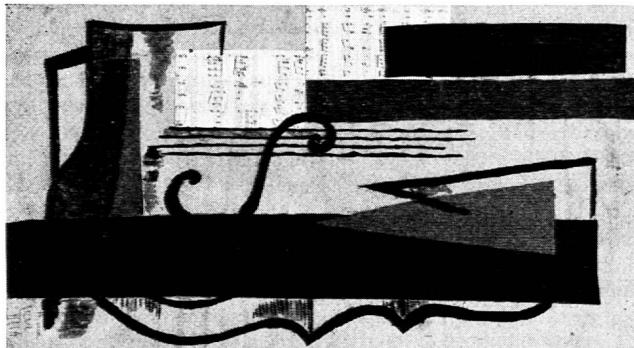
Réalisation :

Prendre une plaque de verre, la déposer sur le projet. Avec l'encre de Chine, par transparence, on repasse légèrement sur le verre, les contours des différentes taches colorées. Puis poser des tons bien gouachés, de préférence pas trop sombres, sinon la luminosité et la transparence des couleurs ne sont pas garanties. Une fois le sujet réalisé, il est bon de repeindre les contours des différents morceaux de couleur avec l'encre de Chine, en prenant soin d'avoir des noirs (plombs) plus ou moins larges.

Quant au deuxième verre, il est entièrement peint sur une de ses faces au moyen d'encre de Chine. Une fois celle-ci sèche, on gratte avec un couteau régulièrement toute la partie encrée. On obtient ainsi une surface hachurée. On réuni les deux plaques de verre, les deux surfaces peintes à l'extérieur. Par transparence, on continue à gratter le noir où l'on désire obtenir des couleurs plus vives. On arrive ainsi à donner plus d'éclat à certaines couleurs. Ceci rappelle un peu la patine ou les grisailles des vitraux anciens. Lorsqu'on a obtenu les éclats désirés, on retire le premier verre gouaché, que l'on place sur la « grisaille », ainsi les deux côtés peints sont à l'intérieur et se protègent. Au moyen d'une bande adhésive noire on maintient les deux verres ensemble. Il suffit de coller deux agrafes et l'on peut suspendre le vitrail à une fenêtre en ayant soin de poser le verre en grisaille devant soi et l'on obtient un heureux résultat.

Durée du travail : environ 2 fois 90 minutes.

Enchantée de cette expérience, je décidai d'exciter l'imagination des enfants en expliquant les œuvres de quelques ar-



tistes. Je laissai aux élèves libre choix du sujet. Après un rapide sondage je m'aperçus qu'un seul problème pouvait les intriguer et ceci me paraît bien normal, la peinture contemporaine. Pourtant l'œuvre de Rembrandt les préoccupait aussi. Je mis donc à mon programme, à raison de deux heures par mois l'étude de Rembrandt, Gauguin, Van Gogh, Cézanne et une esquisse rapide de l'œuvre de Picasso, m'attardant plus spécialement sur les papiers découpés de cet artiste.

Afin que cette étude porte quelques fruits, j'invitai les élèves à prendre des notes. Je leur conseillai de trouver des reproductions et de constituer un cahier. Il s'agissait de donner quelques indications sur la vie du peintre, ceci afin de le situer dans son siècle, et citer ses œuvres maîtresses. Mettre l'accent sur la technique picturale employée et ce qui m'importait le plus une analyse personnelle d'une reproduction, tout cela permettait aux élèves de s'exprimer dans un langage artistique. Le travail de recherche était facultatif. A la fin de l'année scolaire toutes les élèves me présentèrent leur cahier. Plus de la moitié était conforme à ce que j'avais proposé, dix élèves avaient pris la peine d'ouvrir des traités d'histoire de l'Art, pour étudier d'autres peintres, en particulier les Impressionnistes. J'avais obtenu un résultat satisfaisant.



Pour rendre cette étude encore plus vivante, j'ai organisé une visite au Musée de Bâle. Tout ce que j'avais expliqué en classe, revenait à l'esprit des élèves ; c'était un excellent exercice et leur plaisir fut à son comble. Pouvant admirer les tableaux de très près, elles posèrent beaucoup de questions, s'intéressant plus à la matière, à la façon de peindre de l'artiste. J'ai l'impression, et ceci sans prétention, d'avoir ouvert pour ces élèves de nouveaux horizons. J'ai passé assez rapidement dans les premières salles (Konrad Witz, Holbein, et la peinture allemande) montrant que la peinture dans sa continuité se renouvelle sans cesse, ce qui la rend valable. Mon but était de m'attarder plus longuement sur la peinture impressionniste et contemporaine, Gauguin, Van Gogh, Cézanne, trois peintres qui me faisaient une excellente introduction à la peinture contemporaine, me fournissant de bons points de comparaison. Picasso donna, grâce à ses papiers collés, la possibilité de faire une expérience semblable avec les élèves. Ceci m'a permis d'amener insensiblement les enfants à comprendre la démarche de Picasso. J'ai consacré une leçon de 90 minutes à l'étude d'une nature morte : un pot et un violon. Recherche de l'exactitude dans les proportions. J'ai expliqué ensuite la technique des papiers collés, laissant au tableau pendant les deux leçons suivantes, des reproductions de Picasso. La première leçon fut consacrée à la recherche : exécution du plus grand nombre de croquis, essayant de « disséquer » la nature morte et de la recomposer, d'où un très bon exercice de recherches dans l'équilibre des formes et des masses. Dans la seconde leçon, on procéda au découpage et au collage des papiers de différentes couleurs.

Entre ce travail : les papiers collés, et la visite du Musée d'ethnographie, qui fera l'objet d'une autre expérience, il se passe environ six mois, durant lesquels, les élèves n'ont pas de leçons de dessin. La classe parallèle par contre prend sa place. Les élèves de cette nouvelle classe attirés par le travail de leurs camarades désirent faire une étude semblable.

La peinture chinoise me paraît une excellente étude. Elle permet aux élèves de se familiariser avec la technique de l'encre de Chine, essai de lavis et peinture monochrome.

1. Travail préparatoire : croquis rapides en plein air, emploi de l'encre de Chine. Durée du travail : chaque fois qu'il nous était possible de travailler au-dehors.

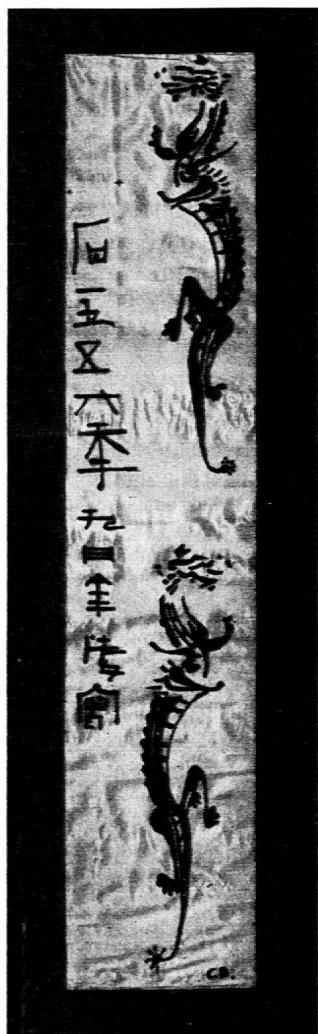
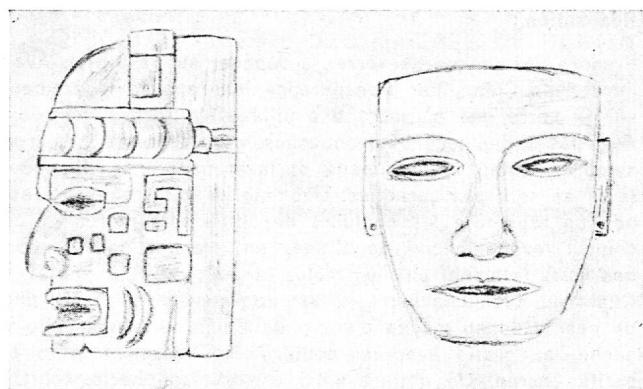
2. Etude de reproductions de peinture sur soie : (livres de la collection Orbis Pictus, *La Chine* (éd. L'Art dans le monde).

Essai de comparaison avec la peinture contemporaine : reproductions des œuvres de Chaminade.

Durée 90 minutes.

3. Etablir un dessin ayant pour référence les reproductions laissées à la disposition des élèves.

Temps donné : une leçon.



4. Matériel : un morceau de soie ou de tissu fin, blanc, sur lequel les élèves ont reproduit leur dessin. Deux papiers noirs, assez forts, pour l'exécution d'un passe-partout.

L'expérience fut assez bonne ; dès lors ces élèves, comme les précédentes ont beaucoup plus d'intérêt dans les leçons de dessin, elles prennent la peine de mieux observer ce qu'on leur présente ; une exposition excite leur curiosité. Elles s'intéressent aux reproductions qui sont laissées dans la classe, provoquant leur réactions. Les deux classes « expérimentales » réagissent, les autres peu ou pas du tout.

Six mois se sont écoulés, j'ai repris contact avec la pre-

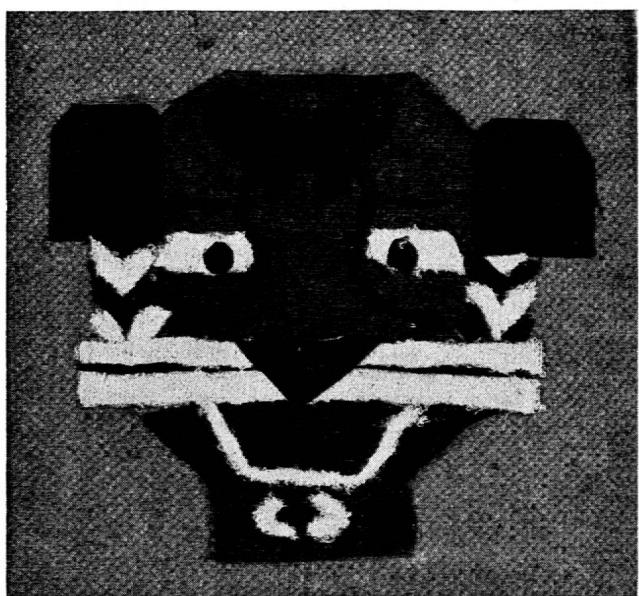
mière « classe-pilote » (âge moyen 14 à 15 ans) plus enthousiasmée qu'auparavant, comptant bien continuer cette initiation artistique (résumés du cahier, recherches de reproductions).

Afin qu'elles prennent conscience de la valeur d'un métier manuel, puisque toutes suivront plutôt une carrière littéraire ou scientifique, il m'est apparu utile de les faire visiter quelques ateliers : de céramique en particulier où elles se sont essayées au tournage, rencontrant de nombreuses difficultés. Visites préparées et commentées comme celle que nous avons faite dans un atelier où l'on travaille les émaux. Avant la visite, nous avons étudié la constitution des émaux, les différentes techniques employées. Arrivées, devant les bijoux émaillés, les élèves prennent contact plus rapidement avec les objets et peuvent poser à l'artisan des questions intéressantes ; on leur permet ainsi de s'exprimer plus aisément.

Passons maintenant à l'analyse d'une autre expérience tentée avec les élèves de 11 à 15 ans, dont parmi elles, la classe expérimentale.

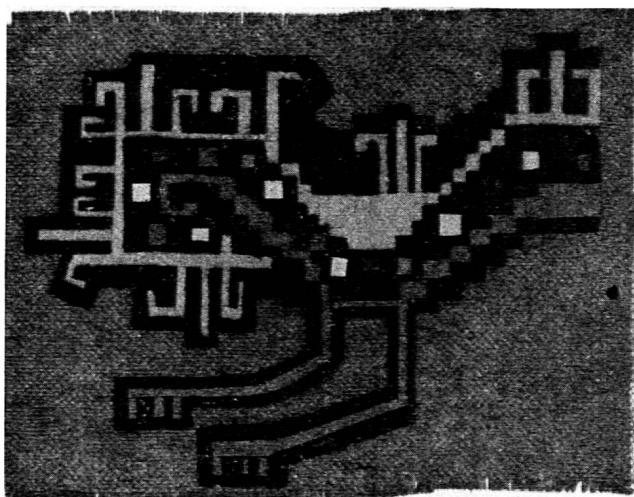
Le Musée d'ethnographie de Neuchâtel a présenté en décembre 1962, une exposition remarquable d'**« Art précolombien »**. Le directeur du Musée nous a donné l'autorisation de travailler dans les salles d'exposition.

Lors de la première visite, j'ai mis l'accent sur les objets importants à analyser, ceux qu'il serait facile de dessiner, en prenant bien soin de guider l'attention des élèves sur le problème décoratif de l'art aztèque. Cet art très fermé,



est d'une compréhension plus que difficile pour les élèves. C'est pourquoi j'ai essayé de le rendre plus accessible en obligeant les élèves à faire des croquis, s'attardant surtout sur les motifs décoratifs ; ceci fit l'objet d'une seconde visite et parfois même d'une troisième.

Les aînées, qui avaient reçu un enseignement basé sur une initiation artistique, n'avaient pas de peine à découvrir les objets importants ; elles se déplaçaient à l'aise dans le Musée, faisaient des comparaisons, cherchaient à analyser cet art si complexe et me donnaient en fin de visite de nombreux croquis.



Par contre les élèves de 11 à 13 ans étaient totalement désorientées ; pour que chacune puisse obtenir un résultat satisfaisant, toutes furent obligées de dessiner le même sujet. Le matériel employé pour les croquis : un bloc, un crayon papier et quelques fois des crayons de couleurs.

Le Musée nous avait permis d'admirer des chefs-d'œuvre, de faire des croquis, il fallait maintenant essayer de garder le plus longtemps possible dans l'esprit des élèves la vision de cet art. C'est pourquoi je pensai qu'il serait bon d'employer les croquis, de les interpréter. Toutes les élèves avaient été frappées par les tissus décoratifs ; j'ai donc choisi d'utiliser du matériel semblable.

Matériel - Travail :

Les croquis sont agrandis et mis au net. Un morceau de jute couleur sac forme le support du futur travail. Format A4. Les élèves apportent des morceaux de tissu usagés, de n'importe quelle nature, dont les couleurs correspondent si possible à leur projet, de la laine ou éventuellement du cordeau noir ou blanc.

Pour faciliter le découpage du tissu, on procède à la confection d'un patron. Ceci fait, les morceaux découpés sont collés sur le jute. On peut ensuite, suivant le tissu, border les différents morceaux. Si une classe le désire elle peut assembler tous les travaux en une tenture et orner la salle d'étude.

Je pense que l'enfant a tiré un certain profit de ces études :

1. il s'est familiarisé avec l'Art précolombien grâce à une visite commentée ;
2. il a fait des croquis (développement du sens de l'observation) ;
3. il a interprété ses croquis (travail de la mémoire) ;
4. il a recréé un travail (développement du sens manuel et des facultés créatrices).

Je terminerai mon exposé, en souhaitant que de plus en plus l'élève soit mis en contact avec des œuvres d'art. Le maître facilite l'activité créatrice de l'enfant et lui permet de mieux s'exprimer sur le plan artistique. Il développe chez l'enfant l'analyse, la recherche, la compréhension d'une technique (acquisition manuelle), mais surtout le sens du Beau.

Anne-Charlotte SAHLI, Neuchâtel.

La chasse aux girafes

Classe de 3^e (13 ans) — Collège scientifique, Bâle.

Progression du travail :

1. esquisses au zoo ;
2. préparation des animaux et autres éléments de la décoration ;
3. collage sur la frise.

1. Une leçon est consacrée à l'observation des girafes au zoo. Les élèves dessinent non seulement des animaux complets en diverses postures, mais aussi procèdent à des études de détails — têtes, jambes, pelage, etc. — ou de mouvements — repos, marche, galop, paissance, etc.

2. Le travail reprend en classe. Après un examen approfondi de toutes les difficultés, les élèves reçoivent une feuille de fort papier d'emballage jaune ou beige pour y dessiner une girafe dans l'attitude de leur choix (la pose couchée et reconstituée par déduction de celle d'un chien). Lorsque ce dessin est au point, l'élève en découpe la silhouette aux ciseaux et y colle les tachetures découpées

décoration collective

dans un papier plus foncé jaune ou brun, les plus petites sur les jambes et le cou, les plus grandes sur le corps. Sabots, cornes, oreilles, yeux sont traités de même manière. Les premiers élèves à avoir terminé leur bête se chargent des nègres rabatteurs, des cinéastes blancs, des palmiers, des cactus et des buissons. Pour les lances, plumes et verroteries, choisir du papier de couleur glacé.

3. Tous les éléments nécessaires étant rassemblés, la classe entière participe à leur disposition sur une frise de papier de 50 cm sur 3 m. Animaux, personnages, végétation sont répartis en groupes significatifs et toute la composition représente en quelque sorte une histoire à épisodes.

La valeur éducative de cette expérience réside dans la participation des bons et des mauvais dessinateurs à une même tâche. Ceux-ci y voient les aspects négatifs de leur travail contrebalancés par les qualités de ceux-là et prennent confiance, ce qui est un premier pas vers de meilleurs résultats.

Hans BÜHLER



Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12



VISITEZ
LE CHATEAU
DE VALANGIN
(Canton de Neuchâtel)

Conditions spéciales pour classes primaires



La communication la plus rapide et la plus économique entre **Ouchy** et les deux niveaux du centre de la ville.

Les billets collectifs peuvent être obtenus directement dans toutes les gares ainsi qu'aux stations L-O d'Ouchy et du Flon.

J. A.
Montreux 1



Pelikan

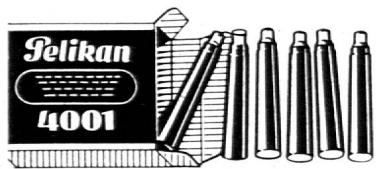
le stylo à cartouche pour écoliers idéal avec cartouche de recharge améliore l'écriture - facilite l'enseignement.

pas d'encrier



Fr. 10.90

pas de doigts tachés



Les cartouches sont remplies d'encre Pelikan 4001 dans la nuance gaie bleu royal. Avec une seule cartouche, on peut écrire plus d'un cahier.

La bonne adresse pour vos meubles

Choix de 200 mobilier du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois



HOTEL du VIEUX-BOIS

CHAUMONT (NE)

Tél. (038) 7 59 51

Assiettes - Soupe - Restauration

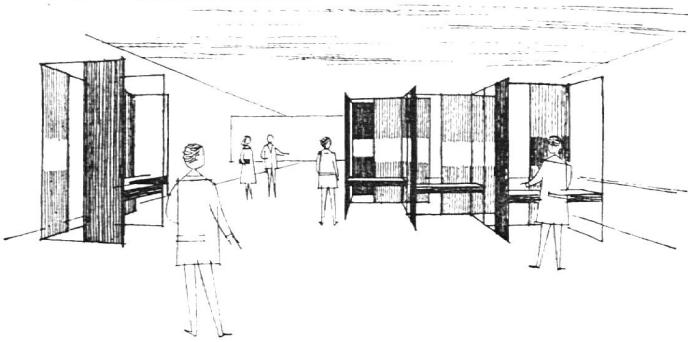
Place pour jouer

Conservatoire de Musique de Neuchâtel

Faubourg de l'Hôpital 108

Subventionné par l'Etat et la ville de Neuchâtel

Classes de professionnels et d'amateurs - Entrée en tout temps
Directeur: ROGER BOSS



Souvenirs

Vous pourrez acheter, dans l'enceinte de l'exposition, des macarons pour voitures, des poupées habillées en infirmières pour vos enfants, des médailles du Centenaire, des insignes, des souvenirs philatéliques, etc.

Poste

Pour vos amis, vous trouverez sur place un bureau de poste d'où vous pourrez envoyer des cartes postales spéciales émises pour la circonstance dont les timbres porteront l'oblitération de l'exposition. Vous pourrez y acheter des timbres commémoratifs du Centenaire.

Change

Si vous avez de l'argent étranger, vous pourrez le changer au bureau de change qui sera à votre disposition dans l'exposition.

Bureau de voyage

Vous y trouverez tous renseignements sur les possibilités d'excursions et de voyages à partir de Genève. Vous pourrez également y retenir vos places dans les avions pour votre retour.

Cinéma

Deux salles de cinéma projeteront des films sur les activités de la Croix-Rouge.

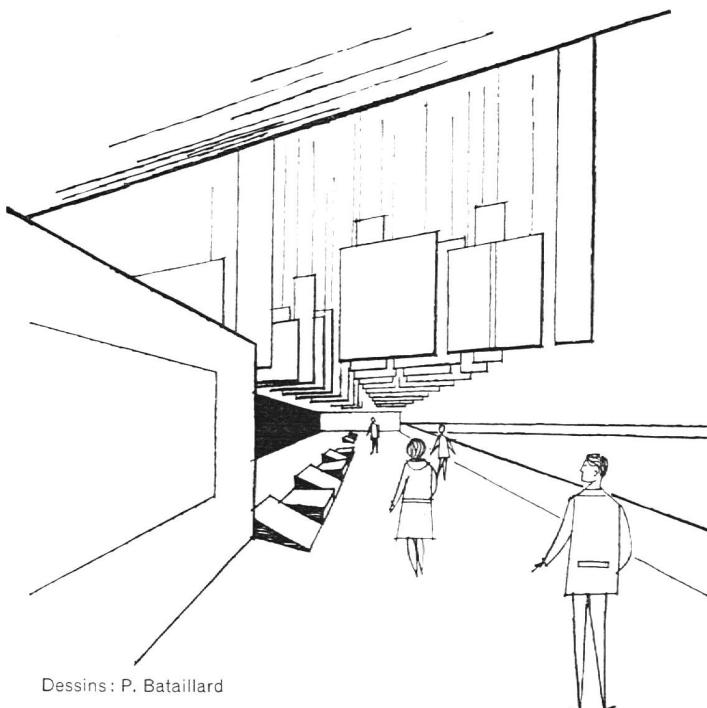
Démonstrations

Elles auront lieu chaque jour et vous permettront en particulier d'assister au prélèvement du venin des serpents de notre serpentarium pour la préparation de sérum.

... Et, pour tout renseignement non compris dans le présent fascicule, veuillez vous adresser au stand d'information de l'exposition.

En visitant notre exposition, vous pourrez suivre le développement de la Croix-Rouge, depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Vous pourrez prendre connaissance de ses multiples activités dans le monde (aide aux victimes de conflits armés, assistance aux victimes de catastrophes, santé, Croix-Rouge de la jeunesse) et de ses perspectives d'avenir. Vous pourrez également voir en détail les moyens d'information utilisés ainsi qu'une remarquable présentation de philatélie, de numismatique et d'affiches Croix-Rouge.

Enfin, une section industrielle et commerciale – du matériel au service de l'homme – sera ouverte du 24 août au 8 septembre.



Dessins: P. Bataillard

Nous vous souhaitons une bonne visite et vous remercions de votre intérêt.

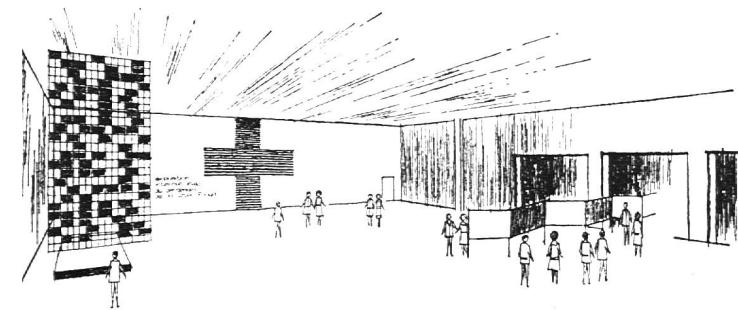
Exposition internationale de la Croix-Rouge

Palais des Expositions, Genève
15 août – 15 septembre 1963



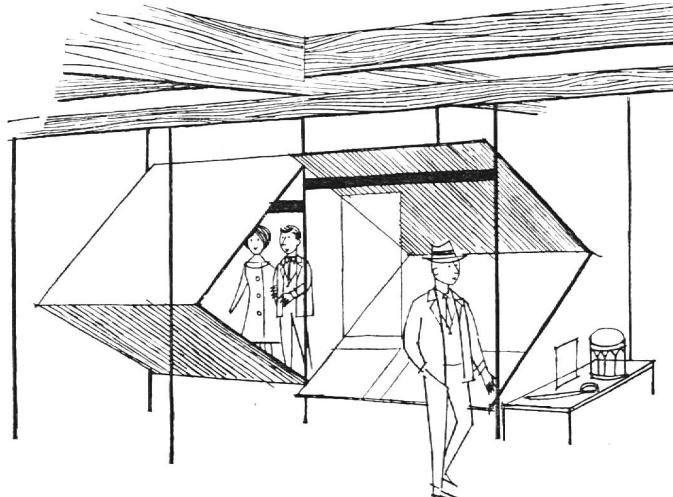
Visiteurs de tous les pays, la Commission du Centenaire de la Croix-Rouge en Suisse vous souhaite la bienvenue et vous montre le chemin...

..de son exposition



Nos hôtesses se tiendront
à votre disposition
et seront heureuses de vous aider...
mais...

Pourquoi ne pas lire
les renseignements pratiques
qui suivent?



Voitures

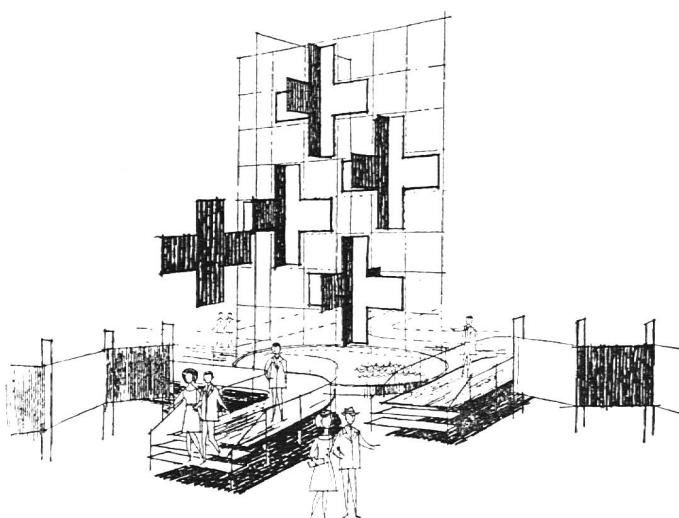
Si vous venez nous voir en voiture, nous vous conseillons de suivre les flèches qui, des principales entrées à Genève, vous montrent le chemin jusqu'au Palais des Expositions.

Trolleybus

Depuis la gare le trolleybus N° 3 vous conduira toutes les trois minutes à la place Bel-Air, où vous trouverez le trolleybus N° 4 qui vous mènera à l'Exposition internationale de la Croix-Rouge.

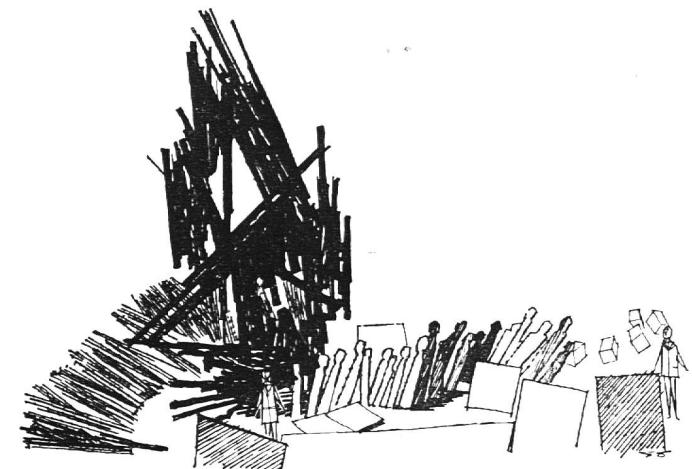
Vestiaire

Et, lorsque vous arriverez, vous désirerez peut-être déposer un paquet, un vêtement? Nous l'avons prévu et un vestiaire accueillera tout ce que vous voudrez déposer et le gardera pour vous pendant votre visite.



Restauration

Trois buvettes et un restaurant sont à votre disposition dans l'enceinte de l'exposition.



Garderie

Pensez-vous que vos enfants en bas âge vous interdiront la visite de l'exposition? Une garderie est à votre disposition dans le hall d'entrée. Des nurses particulièrement compétentes prendront soin de vos enfants qui trouveront là des jeux, des boissons au chocolat, du lait, des glaces et tout ce qui sera nécessaire pour que les moments pendant lesquels vous ne serez pas près d'eux ne leur paraissent pas trop longs.

Heures

Nous serons très heureux de vous recevoir entre le 15 août et le 15 septembre, tous les jours de 10 heures à 22 heures.

Prix d'entrée

Le prix de l'entrée est fixé à 2 fr. pour les adultes et 1 fr. pour les enfants, les militaires, les porteurs d'uniformes Croix-Rouge et les donneurs de sang sur présentation de leur carte. Des conditions spéciales seront accordées aux classes d'écoles.